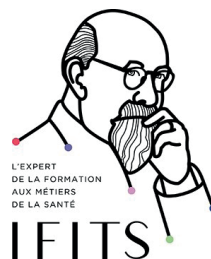


◆ FICHE DE FORMATION ◆

Diplôme d'État Infirmier-e en Pratique Avancée mention psychiatrie et santé mentale



L'université Sorbonne Paris Nord en partenariat avec l'Institut Interhospitalier Théodore Simon (IFITS) vous propose de former des infirmiers-es en pratique avancée qui contribueront à la prise en charge des patients dans le respect du parcours de soins coordonné par un médecin.

Public

Le Diplôme d'État d'Infirmier-e en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale s'adresse à des infirmiers diplômés d'État et des infirmiers de secteur psychiatrique qui souhaitent développer des compétences élargies afin de prendre en charge des situations cliniques chroniques et complexes dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale.

Compétences visées

- Évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Débouchés

L'obtention du diplôme doit permettre le déploiement d'infirmiers en pratique avancée dans les milieux de soins :

- au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par le médecin
- en assistance d'un médecin spécialiste, hors soins primaires
- en établissement de santé, médico-social ou au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin

Contacts

Christophe DEBOUT
Coordinateur pédagogique
Tél : 01.49.44.36.33 / 36.39
Mail : ipa@ifits.fr
Site internet : www.ifits.fr

GIP - IFITS
19, avenue de Maison Blanche
93331 Neuilly-sur-Marne Cedex

Objectifs de la formation

La formation doit permettre aux infirmiers en pratique avancée de développer les compétences requises à une pratique collaborative avec l'ensemble des acteurs du parcours de santé des patients et leur entourage dans une approche individuelle et populationnelle.

◆ Conditions d'inscription

Entrée en semestre 1 en 2021 :
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier ou du Diplôme d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

Entrée en semestre 3 en 2021 :
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier et avoir validé la première année de formation d'infirmier en pratique avancée ou sur étude d'un dossier de VAE / VAP

◆ Durée de la formation

Formation mixte sur 4 semestres :
- Semestres 1, 2 et 3 : cours en présentiel et à distance, stage en semestre 2
- Semestre 4 : stage

◆ Nombre d'étudiants

25 étudiants par promotion

◆ Calendrier de la formation

Parcours S1, S2, S3, S4 de sept. 2021 à juin 2023
Parcours S3, S4 de sept. 2021 à juin 2023

Dates de candidature : du 15 fév. au 1er juin 2021

Début de la formation : 20 sept. 2021

Programme de formation

SEMESTRE 1 - Tronc commun

◆ UE Clinique

- Acquérir les connaissances nécessaires sur la sémiologie, les investigations, la thérapeutique et l'évaluation des patients atteints de pathologies prises en charge dans l'exercice infirmier en pratique avancée y compris dans le champ des soins primaires
- Comprendre les différentes données du dossier patient, intégrant les éléments cliniques, d'exams complémentaires et thérapeutiques

◆ UE Langue vivante

- Lire et comprendre un article scientifique rédigé en anglais

◆ UE Sciences infirmières et pratique avancée

- Comprendre les fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée à travers l'apprentissage de concepts, modèles et théories en sciences infirmières
- Approfondir la relation thérapeutique

◆ UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie

- Connaître les règles de déontologie et les principes éthiques liés à l'exercice professionnel en pratique avancée
- Développer une approche éthique et réflexive

SEMESTRE 2 - Tronc commun

◆ UE Clinique (voir semestre 1)

◆ UE Formation et analyse des pratiques professionnelles

- Connaître les théories de l'apprentissage et les principes des pratiques interprofessionnelles
- Apprendre à maîtriser l'ingénierie de la formation et pédagogique, ainsi que les principes de l'évaluation des pratiques

◆ UE Recherche

- Connaître les principes et méthodologies de la recherche et comprendre les processus expérimentaux mis en œuvre
- Utiliser la méthodologie de recherche bibliographique, les éléments d'analyse critique de la littérature scientifique et des données existantes

◆ UE Santé publique

- Approfondir les éléments de l'organisation du système et des politiques de santé et leur financement, les principes de l'évaluation des systèmes de santé
- Maîtriser le fonctionnement des parcours de santé et des programmes d'éducation à la santé
- Maîtriser les usages numériques et objets connectés au sein des parcours de santé

◆ UE Stage 1 : 2 mois minimum

- Développer les compétences cliniques de l'IPA
- Observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population
- Décrire et analyser un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'IPA

SEMESTRE 3 - Mention psychiatrie et santé mentale

◆ UE Bases fondamentales

- Connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques

◆ UE Clinique

- Évaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

◆ UE Parcours de santé

- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Organiser les parcours de soins et de santé des patients

◆ UE Langue vivante

- Lire et comprendre un article scientifique rédigé en anglais

◆ UE Recherche

- Rédiger un protocole de recherche

SEMESTRE 4 - Mention psychiatrie et santé mentale

◆ UE Stage 2 : durée 4 mois

Développer les compétences requises pour l'exercice d'IPA dans les rôles suivants : la clinique, le conseil, la consultation, l'éducation, le leadership, la recherche dans les environnements extra-hospitalier et intra-hospitalier dans une approche individuelle et populationnelle pouvant intégrer les différents âges de la vie

◆ UE Recherche

- Réaliser un mémoire de recherche sous la forme d'un article scientifique
- Réaliser une soutenance orale